



## ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2015-1867 du 30 décembre 2015 relatif à l'organisation et aux compétences des services déconcentrés régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 21/06/2016 portant création de la mention Activités aquatiques et de la natation du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 28/05/2020,

### ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup>.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités aquatiques et de la natation est attribué aux personnes dont les noms suivent :

<b>N° du diplôme</b>	<b>Genre, nom et prénom</b>	<b>Date et lieu de naissance</b>	
BP4ALP200231	Monsieur	ALBALADEJO	Andy
BP4ALP200232	Monsieur	AUCHE	Thomas
BP4ALP200233	Monsieur	BARBARIN	Aymeric
BP4ALP200234	Monsieur	BASKENS	Alcibiade
BP4ALP200235	Monsieur	BERTIN	Victor
BP4ALP200236	Monsieur	BLONDELLE	Nicolas
BP4ALP200237	Madame	CAILLAUD	Chloé
BP4ALP200238	Madame	COLLON	Soline
BP4ALP200239	Monsieur	CORBEL	Alexandre
BP4ALP200240	Madame	CORDELIER	Coralline
BP4ALP200241	Monsieur	DAVIN	Benjamin
BP4ALP200242	Madame	DECHANT	Emma
BP4ALP200243	Monsieur	DUAYLA	Vincent
BP4ALP200244	Monsieur	FERRON	Paul
BP4ALP200245	Monsieur	GASTELLIER	Kevin
BP4ALP200246	Madame	GAUTIER	Loni
BP4ALP200247	Monsieur	GIRARD	Clément
BP4ALP200248	Monsieur	GOILLON	Julien
BP4ALP200249	Madame	GRANGETAS	Elisa
BP4ALP200250	Madame	HERVOUET	Maëva
BP4ALP200251	Monsieur	HOUSSINE	Titouan
BP4ALP200252	Madame	LACROIX	Mathilde
BP4ALP200253	Monsieur	LAMAUD	Dylan



BP4ALP200254	Madame	LAUNAY	Mélanie
BP4ALP200255	Monsieur	LEMERCIER	Pierre-Louis
BP4ALP200256	Monsieur	LEPAGE	Paul
BP4ALP200257	Monsieur	MALFONDET- GOUX	Matteo
BP4ALP200258	Madame	MERANT	Léa
BP4ALP200259	Monsieur	MINAULT	Paul
BP4ALP200260	Monsieur	MONEUSE	Guillaume
BP4ALP200261	Monsieur	MURA	Goulven
BP4ALP200262	Monsieur	PIMBERT	Loïc
BP4ALP200263	Monsieur	ROY	Killian
BP4ALP200264	Monsieur	SAUVAGET	Théo
BP4ALP200265	Madame	SERIGNAC	Manon
BP4ALP200266	Monsieur	SIMONNET	David
BP4ALP200267	Monsieur	THIBAULT	Lucas
BP4ALP200268	Monsieur	TODESCO	Timothée
BP4ALP200269	Monsieur	TRIQUARD	Aymerick
BP4ALP200270	Monsieur	TUMBA	Kankolé
BP4ALP200271	Madame	VALLET	Anaëllys
BP4ALP200272	Monsieur	VASSEUR	Quantin

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 28/05/2020

P/Le Directeur Régional et Départemental de la  
Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale,  
et par délégation,  
La chéffe de service



Marianne EHLINGER